

Conseil municipal du 10 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 10 septembre à dix-huit heures, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Jeannine Brunet, maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET , Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr PARMEGIANI, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mme CANO, Mr GRESSIER , Mme RAMOS, Mr ROMANI, Mr LAPORTE, Mme THOUVENOT

Mr TEILLOL est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour

1/ Travaux divers sur la commune

2/ Amendes de police : futur dossier et sécurité du croisement route de Sepx / route du Gardet

3/ CLECT voirie

4/ DM pour consignations des cuves

5 / Complément des subventions à l'ELLES, Comité des fêtes, Chorale de Noël

6/ questions diverses et informations (école/journée du patrimoine/courrier Mme CARENINI / information SAFER (vente MARQUE , GUINARD)/ enquête publique sur l'eau

1/ Travaux sur la commune

Mr NAUCHE dresse la liste des travaux à réaliser prochainement et souligne la gêne causée par l'absence des agents l'un en maladie, l'autre en congé annuel). On évoque le problème de sécurité le long du chemin des Landes au niveau du magasin ESPACE EMERAUDE. Il est proposé de couper définitivement la haie puis de voir quel matériau utiliser pour éviter les herbes hautes et les accidents. Par la même occasion, il est proposé de mettre du béton entre les cailloux du haricot (même endroit).

Est également abordé un problème de climatisation à l'école. Un devis pour contrat d'entretien a été demandé à la société ALIBERT : montant 564 euros annuels pour les deux classes. Le Maire signera le contrat.

Eclairage public : rénovation de l'éclairage public : montant 281 875 euros

participation municipale 57 086 euros

Vote à l'unanimité

2/ Amendes de police

Le département demande une liste des opérations avec estimation pour le 31 octobre. Les conseillers chargés des travaux doivent répertorier les panneaux de signalisation sur les routes communales qui sont mal placés ou devenus illisibles. Le Maire informe que la sécurité au croisement des routes de

Sepx et du Gardet nécessite un aménagement du lieu. Le coût des travaux s'élèvera à 14 090 euros avec une subvention accordée de 3 599 euros.

3/ CLECT

Le Maire expose que la 5C a dans son rapport de la CLECT approuvé le 9/07/19 comporte des erreurs concernant la commune de Landorthe et propose de refuser ce rapport. Le conseil vote à l'unanimité la proposition du maire

4 /Décision modificative n 1 : budget principal

Le maire expose qu'en raison du changement de fournisseur de gaz, nous devons assurer la consigne de 2 nouvelles cuves (école et vestiaires) pour un montant de 450 euros. Nécessité d'ouvrir des crédits au compte 275 avec transfert du compte 2 113.

5/Compléments de subvention

Des travaux au stade ont été réalisés par l'ELLES. La commune propose d'aider le club pour un montant de 400 euros. Au comité des fêtes un ennui électrique a entraîné le dégel de toutes les denrées contenues dans le congélateur : proposition d'aide de 150 euros. Une chorale (Cierp) interprètera des chants pour Noël : proposition d'attribution de 200 euros

6/ questions diverses

- Rentrée scolaire : 94 élèves inscrits (pas de problème particulier)
- Journée du patrimoine : Mr TEILLOL et Mme VIZCAY font le rapport de la commission d'animation sur le déroulement de la journée du 22 septembre.
- Courrier Carenini (Estancarbon) Le conseil suggère de répondre au maire d'Estancarbon qui implique la commune de Landorthe dans les problèmes de sécurité du chemin de Béquine.
- Enquête sur l'eau : le dossier est consultable sur internet. L'affichage a été fait en son temps.
- Courrier de Mr Puton Eric qui demande une exonération de la taxe foncière
- Courrier de Mr Cazassus qui se plaint du manque d'entretien du terrain de son voisin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.